



MODALITES DE FORMATION AU TITRE D'ARBITRE

Principe de la formation

L'objectif est de permettre au maximum de judoka de se former tout au long d'une saison à l'exercice de l'arbitrage, de réussir l'examen et de rejoindre ainsi le corps des arbitres départementaux.

Inscription et requis

- Chaque candidat devra prendre connaissance des modalités de formation et retourner la fiche d'inscription dès que possible (pour faciliter l'organisation). **Les candidatures après le stage du samedi 7 octobre 2023 seront reçues qu'après examen et sous réserve d'accord de l'équipe départementale d'arbitrage.**
- Le grade exigé est la ceinture noire 1^{er} dan (toutefois les candidats ceinture marron pourront éventuellement suivre la formation, mais seront en mesure d'obtenir le titre d'arbitre départemental, qu'une fois leur ceinture noire réussie).
- **Les arbitres stagiaires seront au minimum cadets**
- **Le titre d'arbitre de club est vivement conseillé** (il atteste d'une certaine expérience par rapport à l'arbitrage), et **la signature du professeur est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.**

Les stages :

- **le samedi 7 octobre 2023 au DOJO DEPARTENTAL d'YSSINGEAUX 9h-12h**
- **le samedi 2 décembre 2023 au DOJO DEPARTENTAL d'YSSINGEAUX 9h-12h**
- **le samedi 9 mars 2024 au DOJO DEPARTENTAL d'YSSINGEAUX 9h-12h**

- Stage d'une durée d'environ 3 heures.
- Présence obligatoire de tous les stagiaires en **kimono**, prévoir des feuilles et un stylo.
- Les candidats recevront lors du premier stage, des supports pédagogiques et un livret de formation.

Les compétitions

- Les stagiaires recevront suite au premier stage un **calendrier d'arbitrage comprenant au minimum les deux dates de championnats départementaux** (toutefois, les stagiaires seront les bienvenus, s'ils désirent prendre part à d'autres manifestations, notamment les animations interclubs proposées au sein du comité). **Bien entendu, ce calendrier pourra être adapté pour les compétiteurs.**
- Avant chaque compétition, une thématique sera abordée de manière théorique afin de renforcer la formation.
- Les stagiaires seront pris en charge pendant la compétition par le formateur départemental d'arbitrage (ce dernier remplira le livret de formation).

L'examen

L'évaluation comprendra trois unités de valeur :

- Le contrôle continu effectué au cours des compétitions arbitrées tout au long de la saison (*ce dernier est un pré-requis pour présenter les deux unités de valeur suivante*)
- Un entretien portant plus particulièrement sur le règlement.
- La prestation pratique

Les résultats seront rendus et expliqués aux candidats à l'issue de l'examen.

Engagement

- Les arbitres stagiaires devront faire en sorte de participer à l'ensemble du cursus de formation. Les absences devront avoir été signalées au préalable et les horaires respectés.



FICHE DE CANDIDATURE AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

A RENVoyer AVANT LE 7 OCTOBRE ou A REMETTRE LORS DU STAGE D'ARBITRAGE

Par courrier : comité départemental de judo - complexe Choumouroux – 43200 Yssingeaux

ou par mail : <mailto:comite43@ffjudo.com>

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Numéros de téléphone (fixe – mobile)

Email.....

Club.....

Grade..... Année de naissance.....

Je désire officier cette saison en tant qu'arbitre stagiaire.

Pour cela, je reconnais avoir lu la documentation relative aux modalités de formation et d'examen et m'engage à être présent tout au long de la saison 2023/2024.

Signature du candidat

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :

Attestation de l'enseignant que les compétences du candidat sont en adéquation avec la formation à laquelle il postule (le titre d'arbitre de club est vivement conseillé) :

Nom de l'enseignant.....signature.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné :(nom et prénom du représentant légal1)

Je soussigné :(nom et prénom du représentant légal2)

➤ **autorise mon fils ou ma fille**
(nom et prénom de l'enfant)

à participer aux formations (rayer les mentions inutiles) : école d'arbitrage de judo – formation de commissaire sportif stagiaire -- formation d'arbitre stagiaire

Il ou elle sera sous la responsabilité de :

- M. Nabonnand formateur des commissaires sportifs de la Haute-Loire
- Mme Majot formatrice des arbitres de la Haute-Loire

➤ **autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.**
(en cas de refus rayer la mention)

A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

➤ **reconnait avoir été informé que la prise en charge de mon enfant par « l'encadrement » ne se fera et qu'à partir du lieu de formation « dojo d'Yssingaux »**

➤ **certifie que mon fils ou ma fille est à jour de tous ses vaccins** (Tétanos, ...)

➤ **certifie que mon enfant est licencié pour la pratique du judo conformément à la réglementation en vigueur à ce jour.**

Personnes à prévenir en cas d'urgence:

Nom : Qualité :
Tel dom/prof/mob.....

Nom Qualité.....
Tel dom/prof/mob.....

RENSEIGNEMENTS UTILES

N° de sécurité sociale :

Nom de l'assuré :

Mutuelle :

Allergies connues :

Autres :

Fait à _____, le _____

Signatures
représentant légal 1 représentant légal 2

Tout participant ne se présentant pas muni de ce document dûment complété et signé par son représentant légal sur le lieu de rendez-vous fixé ne sera pas admis.